



# L'INSTITUTION SAINTE-ANNE A BESOIN DE VOTRE AIDE SPIRITUELLE ET MATERIELLE !

Je soutiens l'Institution Sainte-Anne  
par un don immédiat :

100 €     250 €     750 €     Autre : .....€

En envoyant mon chèque établi à l'ordre de l'Association pour la Promotion de l'Instruction Libre (APIL)

En faisant un virement au profit de l'Association pour la Promotion de l'Instruction Libre (APIL)

RIB BANQUE POPULAIRE : RIB 18707 00280 09721826429 34

IBAN : FR76 1870 7002 8009 7218 2642 934

et en nous retournant ce bulletin complété

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Courriel : .....@.....

Tél. fixe : ..... Tél. mobile : .....

- Je souhaite un reçu fiscal
- Je souhaite faire un virement permanent et j'utilise le RIB ci-dessus
- Je souhaite recevoir la lettre aux amis par courriel (pensez à remplir votre adresse mail ci-dessus)

## Déductions fiscales :

Si vous êtes imposables, vous pouvez déduire 66% de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi par exemple, un don de 100 € ne vous coûtera en réalité que 34 €.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, 60% de la somme versée est déductible directement de votre impôt :

- jusqu'à 20 000 € (nouveau plafond)
- ou 5 % du chiffre d'affaire hors taxe lorsque le versement dépasse 20 000 €
- (le surplus étant reportable sur les 5 années suivantes).

INSTITUTION SAINTE-ANNE

9, rue des Sablons, 45140 ORMES - Tel : 02 38 83 23 51

Site internet : [www.institutionsainteanne.com](http://www.institutionsainteanne.com) Courriel : [direction@institutionsainteanne.com](mailto:direction@institutionsainteanne.com)